

PMRA APPROVED
21-APRIL-2011
2011-1653



GROUPE 5 HERBICIDE

Betamix[®] β EC Herbicide

POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LA BETTERAVE À SUCRE
ET DANS LA BETTERAVE POTAGÈRE

CONTENU NET: 5 – 110 LITRES

USAGE AGRICOLE
CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE
GARANTIE :
Phenmédipham..... 153 g/L
Desmédipham.....153 g/L

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 28650 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

En cas de déversements, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler le numéro d'urgence 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PRECAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Cause une irritation aux yeux. ÉVITER le contact avec les yeux. Peut causer une irritation à la peau. Éviter le contact avec la peau. Porter des lunettes et des vêtements protecteurs.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) :

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures, des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. En plus, porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant les activités de mélange et de chargement.

Éliminer les vêtements ou autres matériaux absorbants qui sont imbibés ou grandement contaminés avec le produit concentré. Ne pas réutiliser les vêtements contaminés.

Suivre les instructions du fabricant relativement au nettoyage et à l'entretien de l'EPI. En l'absence de telles instructions pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'EPI séparément des autres articles à laver.

RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ À L'ATTENTION DE L'UTILISATEUR

Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant la nouvelle utilisation. Enlever les vêtements immédiatement si le pesticide pénètre à l'intérieur. Se laver à fond et mettre des vêtements propres. Enlever l'EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Sans tarder, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à : www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION :

- Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
- Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.
- Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin.
- Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

- Enlever tous les vêtements contaminés.
- Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.
- Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

- Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
- Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil.
- Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

- Déplacer la personne vers une source d'air frais.
- Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.
- Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Général : Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Amener la victime dans un lieu sûr et non contaminé. Obtenir une aide médicale immédiatement si le symptôme persiste ou est sévère.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX : Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblés. NE PAS appliquer ce produit directement à aucun habitat d'eau douce (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, fossés et milieux humides), estuarien ou marin. NE PAS contaminer les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. NE PAS appliquer ce produit directement à aucun habitat terrestre vulnérable (tels que prairies, régions boisées, brise-vent, terres à bois, haies, pâturages, grands pâturages libres et zones arbustives).

Respecter les zones tampons définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Pulvérisation sur de grandes cultures : NE PAS épandre le produit pendant les périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de diamètre inférieur

à la classe moyenne définie par la American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être ajustée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer l'eau et la nourriture de consommation humaine ou animale par suite de l'entreposage ou de l'élimination. Entreposer le produit dans son contenant original seulement et garder le contenant bien fermé. Garder dans un endroit frais et sec loin des autres pesticides, des semences, des engrais et des aliments pour humains ou animaux. Ne pas utiliser ou entreposer près de la chaleur ou des flammes nues.

ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR:

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

110407